

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DAC 147 Subvention (13.000 euros) à l'association Roaratorio.

M. Christophe GIRARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris l'invite à se prononcer sur l'octroi d'une subvention à l'association Roaratorio ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1: Une subvention de fonctionnement de 13.000 euros est attribuée à l'association Roaratorio, 51 rue Montorgueil (2e), pour l'organisation des Rencontres Internationales. 21119 ; 2018-04317.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 13.000 euros, sera imputée au budget de fonctionnement 2018 de la Ville de Paris, nature 65748, rubrique 3112.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO